



Pierre Col est directeur marketing et communication de Jet Multimédia (groupe 9 Telecom).

pcol@jetmultimedia.com

La « télématique » est l'avenir du Net

Vous souvenez-vous de la définition de la télématique, inventée en 1977? C'était « l'ensemble des techniques et des services combinant les moyens des télécommunications et ceux de l'informatique ». Internet colle parfaitement à la définition : le réseau des réseaux n'est donc rien d'autre que de la télématique. Et son modèle économique devra obéir aux mêmes logiques. Comme il est évident que la publicité ne suffira pas à financer des services internet gratuits, il faut à la fois diversifier l'accès aux services et rendre certains d'entre eux payants.

Certains l'ont déjà compris : Yahoo!, leader mondial des portails internet, a récemment décidé d'étoffer son offre de services et de proposer à ses utilisateurs français un service Minitel permettant de lire et d'envoyer des e-mails. ImmoStreet, un des principaux sites européens de petites annonces immobilières, a lui aussi ouvert un service Minitel en 36 15, ce qui lui permet à la fois d'élargir son audience et de générer des revenus complémentaires.

Le système de facturation des services mobiles vient du Minitel !

Les faits sont là, et ils sont têtus : la population française, une des plus habituées aux services en ligne grâce au Minitel, compte aujourd'hui 15 millions d'utilisateurs du Minitel, 33 millions d'utilisateurs de mobiles et 50 millions d'utilisateurs du téléphone fixe, contre seulement 10 millions d'internautes. Après le Minitel et l'Audiotel, la télématique accueille l'internet, les mobiles, la télé interactive et commence à les digérer.

Mais comment faire payer l'utilisateur ? Là encore, le vieux Minitel a montré le chemin. Le « système kiosque », fondement de la télématique, est simplissime. L'utilisateur accède au service dont il a besoin *via* un numéro de téléphone spécial. La connexion, qui lui est facturée par son opérateur téléphonique, rémunère à la fois cet opérateur et le fournisseur du service utilisé. Les avantages de simplicité et

de sécurité sont évidents pour l'utilisateur, mais aussi pour le fournisseur de services. C'est grâce à ce système que s'est bâtie en France une économie de plus de 10 milliards de francs

Yahoo!, le numéro un mondial des portails internet, a aussi une adresse débutant par 36 15.

– en ne comptabilisant que l'accès aux services Minitel et Audiotel, sans intégrer la vente en ligne réalisée *via* ces outils. C'est ce système qui est utilisé dans le monde entier, et avec un succès universel, pour la diffusion de services téléphoniques payants.

Il existe aujourd'hui des solutions pour reproduire ce modèle économique sur l'internet et faire payer à l'utilisateur l'accès à un site web en fonction de la consultation, soit au prorata de la durée de connexion, soit à l'acte. Le paiement à la durée est adapté à certains types de services (jeux en ligne, discussions interactives...), alors que la facturation à l'acte est plus logique pour la vente d'information

(consultation d'un journal, d'une base de données...), par exemple. De grands médias comme TF1, M6 ou NRJ ont expérimenté ces solutions et réussi à rentabiliser des services à forte audience. Et les opérateurs de mobiles ont lancé, avec succès, des bouquets de services interactifs accessibles *via* des « kiosques vocaux » ou des « kiosques de messages courts SMS » qui sont payants.

La France peut redevenir le leader européen des services en ligne

La France dispose d'une antériorité mondiale dans les services en ligne, grâce au Minitel, qui a permis d'observer, sur une longue durée et au sein d'un laboratoire de plusieurs millions de personnes, de quelle manière une population intégrait ces services dans sa vie quotidienne, pour s'informer, se divertir, acheter... Un savoir-faire irremplaçable a été accumulé par des opérateurs télécoms, des fournisseurs de technologie, des prestataires de services, des développeurs de logiciels, des fournisseurs d'informations. Les nouveaux outils apparus ces dernières années avec l'internet et les téléphones mobiles constituent pour les professionnels de la télématique – en qui certains voyaient à tort des « dinosaures de l'on-line » – une opportunité unique : faire de la France le pays d'Europe le plus avancé dans le domaine des services en ligne. Ce qu'elle était il y a quinze ans... ✓

Newbiz
en ligne

Vous souhaitez donner votre avis sur ce thème ? Rendez-vous sur le site www.newbiz.fr.